

## **Dossier A.P.A.**

- Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité ou du passeport de la Communauté Européenne ou un extrait d'acte de naissance,
- S'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour,
- Photocopie du dernier avis d'imposition, ou de non imposition sur le revenu,
- Photocopie du dernier relevé de la taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties ou du relevé d'inscription, ou de non inscription à la matrice cadastrale,
- Deux relevés d'identité bancaire ou postale,
- Certificat médical établi par le médecin traitant.